4.3 Bourses de vacances

à charge de la partie d'accueil: mensualités de bourse

- en Belgique: inscription et séjour.

4.4 Musique, opéra, ballet, théâtre

- à charge de la partie d'origine:
- frais de voyage, de transport et cachets
- à charge de la partie d'accueil:
- frais de déplacement intérieurs, de séjour (sur base des règles en matière d'échange de personne) et d'organisation des manifestations.

4.5 Expositions

- à charge de la partie d'origine:
- frais de transport aller et retour frais d'assurance "de clou à clou", fourniture des matéraux destinés à la rédaction du catalogue (notices, photos, clichés, etc...), frais de voyage de l'expert chargé du montage et de la présentation de l'exposition.
- à charge de la partie d'accueil:
- mise à disposition des locaux et du personnel qui assure le montage et le gardiennage